

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008

# INVESTIR LE QUÉBEC POUR CRÉER L'AVENIR.



**Desjardins**  
Capital régional  
et coopératif

# TABLE DES MATIÈRES

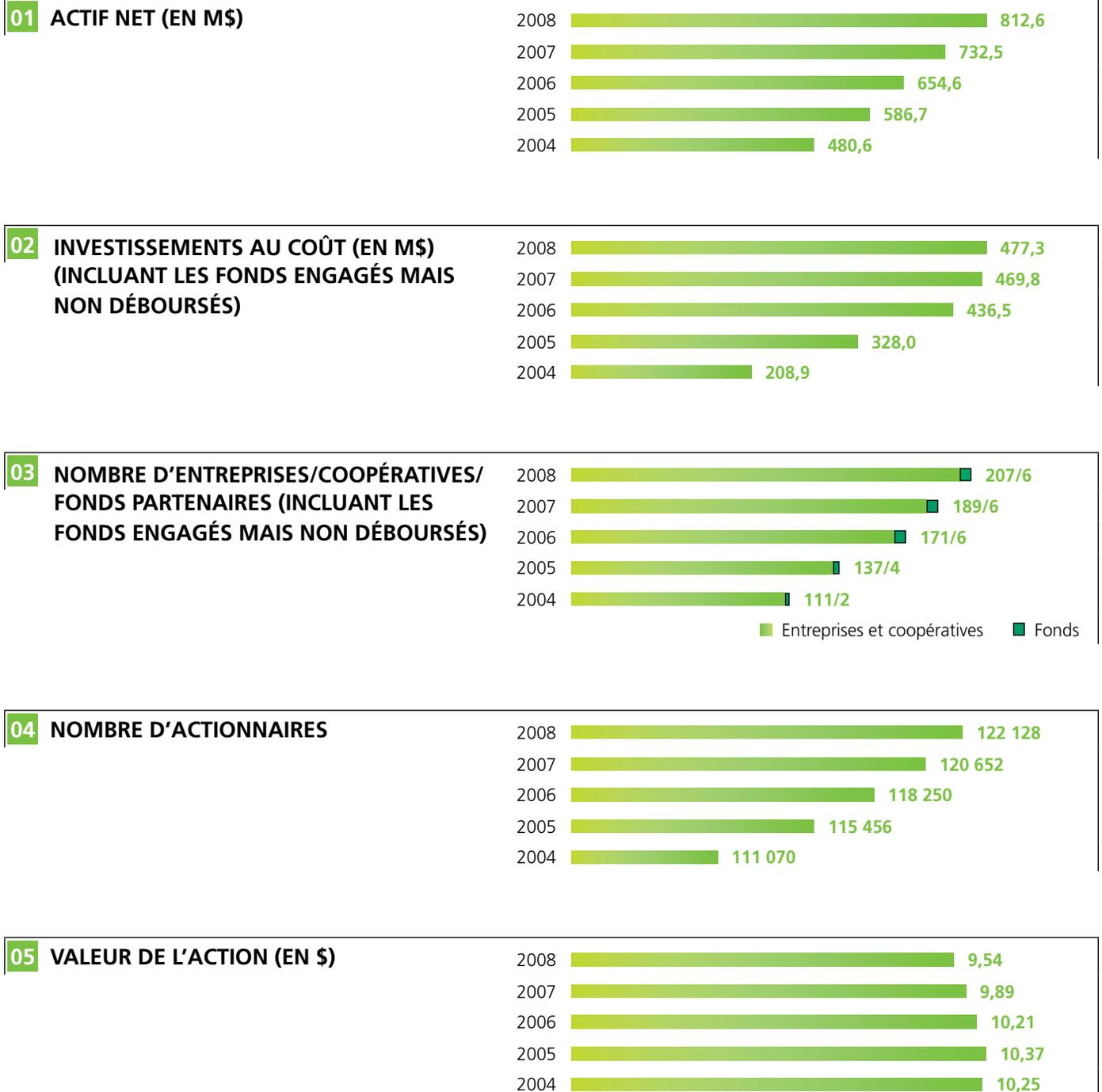
Faits saillants.....	3
Message du président du conseil d'administration .....	4
Rapport du directeur général .....	5
Rapport du gestionnaire.....	6
Investissements .....	7
Prix Bruno-Riverin.....	10
Les lauréats 2007 se démarquent encore en 2008 .....	11
D'autres partenaires se distinguent .....	11
Actionnariat.....	12
Conseil d'administration .....	13
Gouvernance .....	14
Renseignements.....	15

## MISSION

- Contribuer au développement économique du Québec et participer étroitement à l'essor des régions ressources, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay – Lac-Saint-Jean (« les régions ressources »);
- Injecter dans les coopératives et les entreprises du capital de risque et offrir l'expertise conseil pour stimuler leur démarrage, leur croissance et leur rayonnement;
- Procurer aux actionnaires un rendement incitant le réinvestissement.

# FAITS SAILLANTS

(AUX 31 DÉCEMBRE)





ANDRÉ LACHAPELLE

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Un appui significatif aux entreprises et coopératives québécoises

En 2008, la conjoncture économique et financière a été difficile, particulièrement au cours du deuxième semestre, et l'accès au crédit a été limité. Dans un tel contexte, Capital régional et coopératif Desjardins, dont la mission consiste à appuyer le développement économique régional en investissant du capital patient, au profit des coopératives et entreprises du Québec, joue plus que jamais un rôle fondamental.

Dès la mise en place de Capital régional en 2001, notre gestionnaire, Desjardins Capital de risque, a pris des décisions de gestion qui s'avèrent d'une grande pertinence, particulièrement en cette période de morosité. Ainsi, il a choisi d'investir le portefeuille des investissements autres que ceux réalisés dans des entreprises partenaires, dans des véhicules sécuritaires. Cette approche nous permet d'aligner notre volonté d'offrir un rendement à nos actionnaires tout en poursuivant notre appui auprès de nos entreprises partenaires même en période trouble. En 2008, nous avons d'ailleurs créé un comité de gestion des actifs financiers, dont le mandat consiste à s'assurer que la stratégie

relative aux actifs financiers soit parfaitement arrimée avec la mission de notre Société.

Je suis très fier du travail accompli au cours de l'année 2008. En effet, dans un contexte de ralentissement généralisé sur le marché des investissements, les engagements de notre Société ont totalisé 477,3 M\$ et ciblé 213 coopératives, entreprises et fonds permettant la création et le maintien de plus de 30 000 emplois au 31 décembre 2008.

En fait, depuis sa création, Capital régional contribue de façon concrète au développement économique du Québec, notamment dans les régions ressources, où son apport a des retombées significatives. Ainsi, la cible minimale relative à la part des investissements devant être réalisée dans des entités admissibles, soit 60 % de l'actif net, a été dépassée. Il en va de même en ce qui a trait à l'obligation d'investir 21 % de l'actif net (35 % de 60 %) dans les régions ressources et les coopératives.

À cet égard, je tiens à souligner le rôle essentiel que joue notre Société dans le déploiement des coopératives au Québec, entre autres, par la mise en place de coopératives de travailleurs actionnaires (CTA), qui permettent souvent d'assurer le transfert d'entreprises tout en maintenant leur propriété en région. Grâce à cet outil, Capital régional arrime sa mission avec celle du Mouvement Desjardins, et perpétue ainsi la vision de son fondateur, Alphonse Desjardins, en donnant un moyen à des travailleurs de participer à la prise en charge et aux profits de l'entreprise qui les emploie.

Alors que l'année 2009 s'annonce difficile au chapitre de l'économie et que la majorité des institutions financières continueront à restreindre leurs activités de financement, Capital régional poursuivra ses investissements. Cela se traduira par l'accompagnement de nos entreprises partenaires et par de nouveaux investissements dans les différentes régions du Québec.

Au chapitre de la souscription, nous sommes confiants que cette source d'approvisionnement nous garantira les capitaux dont nous aurons besoin pour poursuivre notre mission. En effet, le crédit d'impôt de 50 % accordé par le gouvernement du Québec aux investisseurs qui acquièrent des actions de la Société, nous a permis d'offrir un rendement annuel après impôts de plus de 9 % à nos premiers actionnaires. La levée de capital en 2009 devrait encore une fois connaître du succès.

Capital régional et coopératif Desjardins est une histoire de partenariat. Voilà pourquoi j'aimerais remercier les principaux acteurs qui contribuent à son succès. D'abord le gouvernement du Québec, qui nous donne les moyens d'assurer notre capitalisation auprès de nombreux investisseurs. Ensuite, M. Louis L. Roquet et toute l'équipe de Desjardins Capital de risque, dont la gestion éclairée nous permet d'appuyer les entrepreneurs québécois et d'accomplir notre mission de développement économique. Enfin, l'ensemble du réseau des caisses Desjardins, qui assure la vente de nos titres année après année.

En conclusion, je souhaite mettre de l'avant le solide appui des membres de notre conseil dans la gestion des affaires de notre Société. Je suis très fier d'agir à leurs côtés et tiens à saluer leur engagement.

**André Lachapelle**

Président du conseil d'administration



BRUNO MORIN

## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL REVUE DES ACTIVITÉS

### Une performance enviable

En 2008, Capital régional et coopératif Desjardins affiche des résultats qui, bien que négatifs, surpassent largement les résultats de la plupart des fonds d'investissement canadiens. En effet, le rendement annuel s'établit à -3,6 %, ce qui représente une perte nette de 29,3 M\$. Ce résultat s'explique en grande partie par la conjoncture du deuxième semestre, qui s'est avérée particulièrement difficile.

Or, ces résultats qui se comparent très avantageusement aux indices de marché ne sont pas le fruit du hasard. Ils découlent directement de la stratégie de répartition d'actif mise de l'avant par notre gestionnaire, Desjardins Capital de risque. Cette stratégie consiste à investir une grande partie de notre portefeuille des autres investissements dans des véhicules liquides et sécuritaires. Cette façon de faire contribue à équilibrer le profil de notre portefeuille global et à limiter sa volatilité. Rappelons que les autres investissements représentent la partie de l'actif qui n'est pas dédiée aux investissements à impact économique

québécois. Notre Société réussit ainsi à restreindre les pertes lors de contexte économique plus difficile, tout en poursuivant sa mission de développement économique par des investissements directs dans les entreprises et coopératives du Québec.

Au 31 décembre 2008, la valeur de l'action, qui est évaluée deux fois par année, a été fixée à 9,54 \$, contre 9,89 \$ à la fin de l'exercice précédent. Malgré cette baisse, nos actionnaires ayant obtenu un crédit d'impôt lors de leur investissement il y a sept ans, soit le 31 décembre 2001, ont bénéficié d'un rendement annuel après impôts de plus de 9,2 %, ce qui constitue un excellent retour sur investissement.

En fin d'année, l'actif net a atteint 812,6 M\$, en hausse de 10,9 % par rapport aux 732,5 M\$ inscrits au terme de l'exercice 2007. Les nouveaux investissements autorisés en 2008 dans les coopératives et entreprises québécoises se sont chiffrés à 65,0 M\$, tandis que les débours ont atteint 68,5 M\$, ce qui a permis de diminuer le solde des fonds engagés mais non déboursés. Dans les régions ressources et le secteur coopératif, les investissements autorisés au cours de 2008 ont totalisé 18,4 M\$. Au 31 décembre 2008, quelque 477,3 M\$ étaient ainsi engagés dans 213 entreprises, coopératives et fonds permettant la création ou le maintien de plus de 30 000 emplois. Ces investissements, dont le risque est plus élevé, ont dégagé un rendement de -6,5 % en 2008. Le portefeuille des autres investissements, qui contribue à sécuriser le capital investi par nos actionnaires et à équilibrer le portefeuille global, a pour sa part procuré un rendement de 4,7 %. En fin d'année, ce portefeuille représentait 55 % de l'actif net et sa pondération devrait se stabiliser entre 35 % et 40 % lorsque le fonds aura atteint sa taille maximale.

En matière de capitalisation, la souscription en 2008 a été favorisée par le retour du crédit d'impôt à 50 %, ce qui a permis de recueillir 126,4 M\$ auprès de 32 301 investisseurs épargnants. Le nombre total d'actionnaires a ainsi atteint 122 128. À cet égard, certains actionnaires ont complété leur période minimale de détention de sept ans et, de ce fait, ont pu choisir de racheter leurs actions en 2008. Près de 20 % des 79,0 M\$ d'actions émises en 2001 ont été rachetées. Les rachats ont ainsi totalisé 17,0 M\$. À ce sujet, je tiens à souligner que Capital régional et coopératif Desjardins dispose des liquidités nécessaires pour répondre à toutes les demandes potentielles de rachat. Nos actionnaires doivent néanmoins savoir que cela révoque la possibilité de se prévaloir du crédit d'impôt par la suite. Par exemple, s'ils choisissent de racheter leurs titres en 2009, ils n'auront pas droit à l'avantage fiscal lors de l'émission de 2009 et des suivantes.

J'aimerais d'ailleurs en profiter pour remercier les nombreux actionnaires de Capital régional qui, en choisissant d'investir un maximum de 5 000 \$ par année pour une période minimale de sept ans, contribuent à dynamiser l'économie du Québec. Je tiens aussi à saluer l'excellent travail des équipes qui façonnent le succès de notre Société : notre gestionnaire, Desjardins Capital de risque ; les centres financiers aux entreprises Desjardins, qui nous appuient dans l'identification d'investissements potentiels ; les différentes équipes de la Fédération pour leur collaboration soutenue ; le réseau des caisses Desjardins et notre fiduciaire, Fiducie Desjardins.

**Bruno Morin**  
Directeur général



LOUIS L. ROQUET

## RAPPORT DU GESTIONNAIRE

### Du capital patient, pour dynamiser l'économie québécoise à long terme

L'année 2008 a été le théâtre d'un bouleversement sans précédent. La crise de liquidité, à l'origine des problèmes, a littéralement détruit la confiance des investisseurs, les institutions financières ne se faisant même plus confiance entre elles, et provoqué un resserrement des conditions de crédit. Cette situation a finalement mené à un ralentissement économique dans plusieurs pays industrialisés, qui a pris une ampleur considérable vers la fin de l'année. Or, la confiance étant une chose difficile à rebâtir et la reprise en étant largement tributaire, l'économie devra d'abord se stabiliser et, avant que les embellies ne se traduisent en une véritable reprise, plusieurs mois seront sans doute nécessaires.

Voilà pourquoi lorsque nous investissons dans une entreprise ou une coopérative québécoise dans le cadre de notre mandat de gestion pour Capital régional et coopératif Desjardins, nous nous engageons à accompagner celle-ci pour une période minimale de cinq ans. Nous sommes convaincus que cette façon de faire permet de créer des entreprises plus fortes, qui peuvent ensuite traverser différents cycles économiques. Au cours des mois à venir, il se peut fort bien que certaines entreprises québécoises dans lesquelles nous avons investi éprouvent des difficultés. De concert avec certains organismes d'État qui ont mis en place des outils pour leur venir en aide, nous serons là pour les appuyer. Car il ne faut pas oublier qu'épauler une entreprise saine dans une période difficile comporte des risques mitigés par les éléments qui ont d'abord fait son succès, comme son équipe de gestion, ses ventes et sa clientèle.

Actuellement, la performance de notre portefeuille des autres investissements et notre source d'approvisionnement en nouveaux capitaux sont optimisées par un intéressant crédit d'impôt accordé à nos actionnaires par le gouvernement du Québec. Ainsi, nous disposons des ressources nécessaires pour réaliser des investissements en 2009, que ce soit pour appuyer nos entreprises partenaires ou pour réaliser de nouvelles transactions dans les différentes régions du Québec.

Nous continuerons également à favoriser le transfert de la propriété des entreprises, de façon à nous assurer que celles-ci demeurent bien implantées dans leur région. À cet égard, il importe de souligner que la conjoncture devrait être prise en compte par les nombreux entrepreneurs souhaitant se retirer. En effet, la perte du savoir-faire de toute une génération d'employeurs en pleine période de crise pourrait s'avérer néfaste pour l'économie. Le report de la retraite ou le retrait graduel, grâce à des outils permettant de mettre en place une nouvelle équipe de direction tout en demeurant aux commandes, sont deux avenues à envisager, et nous sommes en mesure d'offrir un appui concret dans ce dernier cas.

En somme, dans le cadre de leur mandat de gestion pour Capital régional, nos équipes continueront plus que jamais à mettre leur talent et leur créativité au service des entrepreneurs québécois, en offrant du capital patient pour dynamiser l'économie de façon durable. Cela se fera au moyen de nos quatre lignes d'affaires – le capital de risque pour appuyer l'innovation technologique, le capital de développement pour favoriser la croissance d'entreprises, le capital dédié aux coopératives et aux régions ressources, et le rachat, pour assurer le transfert de propriété – de façon à créer une économie québécoise solide, diversifiée, et bien implantée dans toutes ses régions.

En terminant, je tiens à souligner la très forte synergie qui existe entre les différentes instances du Mouvement Desjardins, notamment avec les centres financiers aux entreprises Desjardins. Voilà ce qui nous permet d'offrir un véritable guichet unique aux entrepreneurs de toutes les régions du Québec !

#### **Louis L. Roquet**

Président et chef de l'exploitation  
Desjardins Capital de risque

# INVESTISSEMENTS

## COOPÉRER À LA CROISSANCE DES RÉGIONS

Fidèle à sa mission, Capital régional et coopératif Desjardins a maintenu son appui aux diverses régions du Québec, tant par le déploiement de ses ressources que par ses activités d'investissement. Au 31 décembre 2008, son portefeuille compte plus de 477 M\$ en engagements autorisés dans 213 entreprises, coopératives et fonds. Quant à ceux autorisés en cours d'année, ils totalisent 65,0 M\$ répartis dans 69 entreprises. Parmi ceux-ci mentionnons :

- Acema Importations de Longueuil
- Frima Studio de Québec
- Groupe Soucy de Trois-Rivières
- J.L. Brissette de Sainte-Agathe-des-Monts
- Leblanc Environnement de Rivière-du-Loup
- Les Pétroles O. Archambault et Fils de Saint-Denis-sur-Richelieu
- Metalus de Drummondville
- Services Nolitrex de Jonquière
- Transport scolaire R.N. de Rouyn-Noranda

Les activités d'investissement se font dans différents secteurs dont l'agroalimentaire, la construction, l'énergie et l'environnement, l'impression et l'édition, les machineries, les services et les technologies de l'information. Réalisés sous forme de prêts ou de participations au capital-actions, ces investissements servent à appuyer la croissance d'entreprises ou de coopératives, à consolider des positions de secteur, à développer de nouveaux marchés ou encore à assurer la continuité d'entreprises, contribuant ainsi à maintenir un dynamisme économique régional.

Quelques réinvestissements ont été conclus en cours d'année afin de soutenir des projets d'expansion notamment 3CI de Saint-Bruno, un constructeur et exploitant de projets d'énergie renouvelable, spécifiquement de projets éoliens, Demtec de Princeville, un fabricant de maisons usinées et de panneaux et Reproductions BLB de Boucherville, une entreprise de sérigraphie industrielle.

## RÉPARTITION DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2008

RÉGIONS	NOMBRE D'ENTREPRISES	ENGAGEMENTS AUTORISÉS (M\$) <sup>(1)</sup>	ENGAGEMENTS AUTORISÉS (%) <sup>(1)</sup>	EMPLOIS
Abitibi-Témiscamingue *	8	2,7	0,6	355
Bas-Saint-Laurent *	19	22,8	4,8	1 133
Capitale-Nationale	18	32,7	6,9	1 120
Centre du Québec	11	24,7	5,2	1 247
Chaudière-Appalaches	19	18,2	3,8	3 400
Côte-Nord *	2	0,9	0,2	131
Estrie	18	54,5	11,4	1 617
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine *	8	5,2	1,1	298
Lanaudière	4	2,1	0,4	787
Laurentides	3	3,1	0,6	442
Laval	4	8,0	1,7	819
Mauricie *	8	9,4	2,0	2 313
Montérégie	13	22,0	4,6	6 818
Montréal	36	154,3	32,3	3 269
Nord-du-Québec *	-	-	-	6
Outaouais	6	2,0	0,4	193
Saguenay – Lac-Saint-Jean *	30	17,4	3,6	2 143
Fonds	6	97,3	20,4	4 910
<b>Total</b>	<b>213</b>	<b>477,3</b>	<b>100,0</b>	<b>31 001</b>

\* Régions ressources

<sup>(1)</sup> Incluant les fonds engagés mais non déboursés

## L'APPUI AUX COOPÉRATIVES : UN CARACTÈRE DISTINCTIF QUI SE POURSUIT

Capital régional a continué d'être très présent pour appuyer le secteur coopératif au cours de l'année 2008. Quelques investissements et réinvestissements porteurs ciblés, un rapprochement avec les coopératives de développement régional et la mise en place d'une coopérative de travailleurs actionnaire ont constitué ses principales activités.

À cet égard, un investissement a été réalisé avec le Centre financier aux entreprises Desjardins de la Côte-du-Sud, dans Horisol, coopérative de travailleurs, de Saint-Jean-Port-Joli. Cette coopérative est spécialisée dans la fabrication à forfait et la récupération de planches de clôture et de composantes de palettes. Il importe de préciser qu'il s'agit d'une entreprise adaptée, près de 60 % de son équipe étant composée de personnes handicapées. En exploitation depuis plus de 20 ans, Horisol jouit d'une très bonne réputation, tant du point de vue social qu'auprès de ses clients et fournisseurs.

## UNE COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS ACTIONNAIRE POUR APPUYER LA CROISSANCE

Moins d'un an après avoir annoncé un partenariat financier avec l'équipe de direction pour racheter l'entreprise Fempro de Drummondville, Capital régional a investi dans le développement et la mise en place d'une coopérative de travailleurs actionnaire, permettant à ceux-ci de concrétiser leur projet. Près de 93 % des employés de Fempro se sont regroupés dans cette coopérative afin de participer à la croissance de leur entreprise aux côtés de Desjardins et de l'équipe de direction en place.

Cette transaction illustre notre engagement à promouvoir le véhicule coopératif auprès de nos entreprises. Depuis de nombreuses années, Desjardins recherche activement des véhicules innovateurs pour faire face au transfert entrepreneurial. La création de coopératives de travailleurs actionnaires s'avère une solution intéressante qui permet aux travailleurs de maintenir leurs emplois et de participer au développement économique de leur région, tout en partageant la richesse issue de leur milieu respectif. D'ailleurs, M. Benoît Morin, président de la coopérative de travailleurs actionnaire de Fempro, s'est dit ravi de l'aboutissement de cette initiative :

**« Nous étions si fiers l'an dernier lorsque les fondateurs nous ont annoncé la poursuite des activités de l'entreprise dans la région. Plusieurs d'entre nous souhaitions nous mobiliser afin de participer à l'actionnariat de Fempro, une des entreprises les plus prometteuses du Québec. Desjardins, elle-même une coopérative, a été en mesure de nous guider à travers ce processus. »**

Mentionnons que le premier investissement dans Fempro, en 2007, a eu des retombées fort intéressantes dans l'entreprise : création de 55 nouveaux postes, augmentation substantielle des ventes et des profits, installation d'une nouvelle ligne de production, mise en place d'un conseil d'administration et participation financière d'un actionnaire dirigeant.

## UNE COLLABORATION ÉTROITE AVEC LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU QUÉBEC

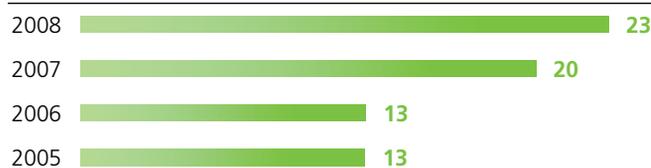
Capital régional a également renforcé sa collaboration avec la Fédération des Coopératives de développement régional, dont le mandat consiste à favoriser la mise sur pied de nouvelles coopératives et créer et maintenir les emplois durables en région par l'entremise des différentes Coopératives de développement régional (CDR). Cette organisation vient compléter l'offre de Capital régional qui, de son côté, contribue également au maintien de la propriété québécoise des PME en faisant le pont entre deux générations d'entrepreneurs.

Dans un tel contexte, les deux sociétés ont convenu d'une entente de partenariat mettant à contribution l'expertise et le savoir-faire de chacune, afin de favoriser l'atteinte de leur mission respective, dans le respect des principes d'une saine gouvernance lors de la mise sur pied d'une nouvelle coopérative.

## LA CONTINUITÉ DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES : UNE PRIORITÉ CONSTANTE

Notre environnement socio-économique vit actuellement une profonde mutation. En effet, un pourcentage important des dirigeants de PME québécoises souhaitent prendre prochainement leur retraite et vivent une période de questionnement quant au transfert de leur propriété. Cette situation pose des enjeux majeurs pour toute une communauté puisqu'il ne s'agit pas d'un événement ponctuel dans la vie d'une organisation, mais bien d'un processus requérant une planification longuement mûrie.

## NOMBRE DE FINANCEMENTS DE TRANSFERT RÉALISÉS PAR CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS



Depuis plusieurs années, Desjardins accorde une grande importance à favoriser la continuité des entreprises québécoises. Capital régional y joue un rôle primordial en finançant des transactions de plus en plus nombreuses. Depuis 2005, ce sont 69 financements qui ont été accordés pour des transferts de propriété. En 2008 seulement, quatre l'ont été à des membres de la famille, neuf à des acquéreurs externes et dix à des cadres dirigeants. Ce mode de transfert à des employés de la direction qui s'impliquent déjà beaucoup dans l'organisation en participant à sa performance gagne en popularité tant auprès des propriétaires vendeurs que des investisseurs.

Parmi ces financements, mentionnons Éco-Pak de Valcourt, un sous-traitant industriel, MTI de Saint-Romuald, un distributeur d'équipements motorisés et de machinerie agricole et forestière, K-2 Portes d'acier de Lévis, un fabricant distributeur de portes extérieures en acier et de produits connexes, Groupe Filion Sport de Rimouski, un distributeur de chaussures, de manteaux et de prêt-à-porter, et Charcuterie L. Fortin d'Alma, spécialisée dans la fabrication de jambons et autres dérivés du porc.

Certains de ces transferts particulièrement réussis obtiennent même une reconnaissance digne de mention. C'est le cas d'Engrenage Provincial de Québec qui a remporté le Prix Transfert du concours Desjardins Entrepreneurs. Active à Québec, Chicoutimi, Montréal et en Abitibi par le biais de sa filiale Hydraulique Nord-Ouest inc., elle a acquis un positionnement de marché enviable par son offre de services d'ingénierie, de distribution, de conception et de réparation de produits hydrauliques.

Les financements de transfert se font sous forme de débentures ou de capital-actions, généralement à participation minoritaire. Il arrive parfois que Capital régional souhaite y investir de façon majoritaire pour des rachats d'entreprises afin de faire le pont entre deux générations d'entrepreneurs, celle prête à laisser la place et celle pas nécessairement prête à prendre immédiatement la relève sur le plan financier.

### DES RACHATS D'ENTREPRISES QUI CONTRIBUENT À ASSURER LA RELÈVE



Capital régional a annoncé le rachat de la division alimentaire de Maison de distribution Colac de Ville d'Anjou, spécialisée dans la distribution de produits alimentaires, sanitaires et d'emballage. Cette transaction a permis à des entrepreneurs souhaitant se retirer de transmettre leur entreprise à des successeurs, encourageant ainsi l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

### UNE PARTICIPATION À LA DEUXIÈME PHASE D'EXPANSION D'UN TRANSFERT RÉUSSI



En 2005, en collaboration avec le Centre financier aux entreprises Caisses de L'Amiante, Capital régional avait accordé son appui financier à trois employés et au directeur général de C.I.F. Métal, qui désiraient se porter acquéreurs de l'entreprise de Thetford Mines. En 2008, Capital régional a réinvesti dans cette fonderie d'aluminium et de zinc d'aluminium afin d'appuyer notamment un agrandissement de ses locaux et une augmentation de la capacité de production.

**« Ce réinvestissement de la part de l'équipe de Desjardins démontre sa volonté de demeurer à nos côtés dans toutes les étapes de notre croissance. Ils ont d'abord cru en l'équipe de direction et aujourd'hui, ils renouvèlent cette confiance, faisant la preuve qu'ils sont plus qu'un partenaire financier, mais un véritable partenaire d'affaires », a déclaré Jean Marcoux, président de C.I.F. Métal.**



M. Jean-Guy Ouellet et M. Charles Albert

Toujours dans l'objectif de soutenir la croissance d'une entreprise et de maintenir la propriété et les emplois dans la région où elle se trouve, Capital régional a fait l'acquisition de Boutique Le Pentagone, en partenariat avec l'équipe de direction en place. Cette transaction a permis aux fondateurs de l'entreprise de se retirer en sécurisant leurs avoirs, et à l'équipe de direction en place de reprendre le flambeau. Fondée en 1974, Boutique Le Pentagone compte aujourd'hui près de 750 employés répartis parmi ses 72 boutiques établies sur le territoire québécois ainsi qu'au Nouveau-Brunswick.

Les entrepreneurs fondateurs, Charles Albert et Jean-Guy Ouellet, sont heureux de la tournure des événements :

**« Ce que nous avons mis 30 années à bâtir se poursuit dans notre région et partout ailleurs avec une équipe solide, dynamique et apte à développer Boutique Le Pentagone. Outre le montage financier, nous sommes particulièrement satisfaits du respect qu'a montré Desjardins à l'égard de notre culture d'entreprise. Notre mode de gestion a toujours mis l'emphase sur les personnes. Notre organisation est devenue ce qu'elle est à cause des gens qui travaillent avec nous. Il était essentiel de respecter tous ces bâtisseurs, car sans eux rien de tout cela n'aurait été possible. »**

# LES PRIX BRUNO-RIVERIN ÉDITION 2008

Dans le but de rendre un hommage posthume à un bâtisseur qui a été l'un des artisans de la création et du développement de Capital régional et coopératif Desjardins, le conseil d'administration a dévoilé les lauréats de la deuxième édition des Prix Bruno-Riverin. Ces reconnaissances vont à des entreprises et coopératives du portefeuille qui ont atteint un niveau d'excellence digne de mention.

## 01 PRIX COOPÉRATIVES COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE GIRARDVILLE

À l'avant-garde, l'équipe de cette coopérative forestière a su identifier de nouvelles technologies suédoises pour les adapter au marché québécois, devenant ainsi l'une des plus performantes en matière de travaux sylvicoles au Québec. Parallèlement au recentrage des activités d'exploitation, elle a effectué un retour à la rentabilité dans une période où le secteur forestier traverse des difficultés importantes.

## 02 PRIX ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE SERVICES CONSTRUCTIONS PROCO – ST-NAZAIRE

L'investissement de Capital régional dans cette entreprise lauréate a contribué à assurer un transfert harmonieux de propriété à cinq actionnaires. Le processus a été l'aboutissement de deux ans de travail afin de bien sélectionner et former la relève. Cette prévoyance a d'ailleurs permis à la société de poursuivre sa croissance avec une vision stratégique et une approche de développement de marché renouvelée, notamment en se spécialisant dans la fabrication de poutrelles de ponts et en perçant sur le marché du Nouveau-Brunswick.

## 03 PRIX ENTREPRISES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES CACTUS COMMERCE – GATINEAU

Cette lauréate offre des solutions logicielles qui permettent de gérer, dans un environnement automatisé et en temps réel, diverses activités de commerce électronique. Cactus s'est taillé une réputation maintenant mondiale, entre autres, par son partenariat avec Microsoft qui lui a d'ailleurs imparti le développement et la commercialisation de la suite des logiciels *Commerce Server*. Elle en est même devenue leur partenaire de choix.

## 04 PRIX COUP DE COEUR MAÇONNERIE RAINVILLE & FRÈRES – CHAMBLY

Ouvrant dans le domaine de la construction et de la restauration de maçonnerie d'édifices patrimoniaux et de prestige, cette lauréate est un chef de file dans son marché au Québec, tant au niveau de la notoriété que de la taille des projets réalisés. Parmi ceux-ci figurent l'Oratoire St-Joseph, le Marché Bonsecours, la Gare Windsor et le Parlement de Québec. À la suite du financement de transfert réalisé en 2007, les dirigeants ont su assurer une continuité des plus harmonieuses.



Jérôme Simard, directeur général, Coopérative forestière de Girardville et Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins.



Louis Maltais, directeur Investissement, Desjardins Capital de risque, Monique F. Leroux, Gilles Brassard, directeur général adjoint et Michel Toupin, président directeur général, Constructions Proco, et Louis L. Roquet, président et chef de l'exploitation, Desjardins Capital de risque.



André Lachapelle, président du conseil d'administration, Capital régional, Jean-Yves Martineau, chef de la technologie et co-fondateur et Jacques Brodeur, vice-président Finances, Cactus, et Louis L. Roquet.



André Lachapelle, Gino Ouellet, président, Maçonnerie Rainville & Frères, et Louis L. Roquet.

# LES LAURÉATS 2007 SE DÉMARQUENT ENCORE EN 2008

**Reproductions BLB**, récipiendaire du *Prix Coup de cœur* en 2007, a conclu en 2008 deux acquisitions qui lui permettront de consolider les activités de son secteur et de se positionner avantageusement dans le marché de l'identification industrielle.

« Nous sommes particulièrement fiers du lien de confiance qui s'est développé entre Desjardins et notre équipe. Desjardins a non seulement cru en nos talents d'entrepreneurs et en notre stratégie, mais a également tout mis en œuvre pour nous permettre de réaliser nos projets, malgré un contexte économique difficile », soulignent les deux dirigeants Hugo Leclair et René-Pierre Roussel.

**Le Groupe Canmec**, de Saguenay, lauréate du *Prix Entreprises industrielles et de services* en 2007, a mis au point une technique de soudage vertical de l'aluminium, une première mondiale. Ces efforts en recherche et développement lui permettent de mieux faire face à la compétition dans le marché des barres omnibus pour des alumineries.

« Nous devons identifier des moyens afin de concurrencer les faibles coûts de main-d'œuvre de certains compétiteurs établis dans des pays à faibles coûts de production. Le développement de cette technologie a démarré lorsque nous avons obtenu le contrat de fabrication de ces barres pour l'aluminerie Alcoa en Islande. Nous avons mis à l'essai cette technologie sur le chantier. La soudure des barres conductrices a nécessité deux semaines de travaux alors qu'elle aurait nécessité deux mois selon la méthode traditionnelle. Ce procédé est voué à un avenir prometteur lorsqu'il y a des constructions d'alumineries » a déclaré son président, Rémi Roy.

Par ailleurs, la **Coopérative de travailleurs actionnaire TEC**, de Montréal, récipiendaire du *Prix Coopératives* en 2007, a réinvesti dans l'entreprise afin d'améliorer son fonds de roulement, d'augmenter ses liquidités pour l'acquisition de concurrents et de permettre aux membres de poursuivre la capitalisation de la coopérative. En 2008, Capital régional a d'ailleurs réinvesti dans cette coopérative de travailleurs actionnaire (CTA).

« Avec la CTA, nous sommes propriétaires de notre outil de travail, notre entreprise. Nous lui offrons une réelle stabilité en termes de ressources humaines et financières, grâce au soutien de Desjardins. Le modèle coopératif que nous avons mis en place est un franc succès » a mentionné Pascal Perry, président de la CTA de TEC.

Enfin, **Pensée et Mouvement Artificiels (A2M)** de Montréal, lauréate du *Prix Entreprises des nouvelles technologies*, a fait l'acquisition de Wanako Games, un studio de jeux situé à Santiago au Chili. Cette transaction permet à A2M d'élargir son offre de contenu.

« Cette transaction nous donne l'accès à un bassin de spécialistes chiliens talentueux et expérimentés. Elle permet aussi à A2M de mettre un pied dans le secteur du développement de jeux téléchargeables, un segment en croissance et complémentaire à notre portefeuille actuel de titres » a indiqué Rémi Racine, président-directeur général.

# D'AUTRES PARTENAIRES SE DISTINGUENT

- **Les Investissements Canadiens Libanais Corp.** (CLIC) de Laval a reçu le prix *Distributeur grossiste* au Gala Dunamis de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval.
- **Frima Studio** de Québec a reçu le prix très convoité d'*entreprise de l'année catégorie PME* en plus du prix *Innovation technologique* lors du Gala des Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec.
- **Concept Mat** de Matane a été nommée *Entreprise de l'année* et a remporté le prix *Innovation et créativité* au XXI<sup>e</sup> gala annuel de l'Excellence Raymond Chabot Grant Thornton de la Chambre de commerce, région de Matane.
- **Campor** de Rivière-du-Loup a reçu les prix *Entreprise de l'année* et *Entreprise de services* du Gala des Prestiges.
- **Pesca Conseillers en biologie** de Maria a reçu les prix *Entreprise de l'année* et *Avancement* au Gala québécois de l'industrie éolienne.
- **Viandes C.D.S.** de Saguenay a été finaliste *Relève* et *Entreprise de fabrication* de la Chambre de commerce Saguenay.
- **Équipements Comact** de Saguenay a reçu les *Mérites de la relève*, un honneur décerné par les Manufacturiers et exportateurs du Québec, PricewaterhouseCoopers et BCF Avocats, à des entreprises ayant réussi leur transfert de propriété.
- Jean Marcoux, de **C.I.F. Métal**, a été finaliste pour le prix *Zénith Personnalité de l'année* de la région de Thetford Mines.
- Daniel St-Pierre, directeur général de **Horisol, coopérative de travailleurs**, s'est mérité le *Prix Personnalité Développement* pour son engagement social, politique et économique des dix dernières années, lors du Gala du Centre local de développement de L'Islet.
- Bertrand Leroux, de **Canmec**, a reçu la distinction *Génie innovateur 2008* pour son procédé de soudage ESW sur alliages d'aluminium, décernée au Gala de l'excellence de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

# DE NOMBREUX ACTIONNAIRES FIERES DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Grâce à l'effort soutenu du réseau des caisses depuis ses tout débuts en 2001, la Société est fière de compter aujourd'hui 122 128 actionnaires. Ces investisseurs épargnants participent à la croissance de 213 entreprises, coopératives et fonds, contribuant ainsi à maintenir et créer plus de 30 000 emplois.

La presque totalité des détenteurs sont des membres des caisses Desjardins. Parmi ceux-ci, près de 38 % sont âgés entre 35 et 54 ans et 30 % entre 55 et 64 ans. Le portefeuille moyen est de 6 855 \$ par détenteur alors que près de 23 % d'entre eux détiennent plus de 10 000 \$.

Les épargnants qui ont une contribution maximale à un REÉR sont représentatifs de la clientèle cible de Capital régional. Souvent, ces personnes participent de façon importante à un fonds de pension privé et ont des impôts élevés à payer. Ils veulent aussi contribuer au développement économique des régions.

Puisqu'il n'affecte en rien les sommes pouvant être investies dans un REÉR, l'achat des actions de Capital régional représente une stratégie fort pertinente pour les investisseurs qui souhaitent des placements complémentaires visant à réduire leur facture fiscale. Ainsi, un actionnaire ayant investi il y a sept ans, soit le 31 décembre 2001, obtient un rendement annuel, compte tenu du crédit d'impôt provincial de 50 % dont il a bénéficié, de plus de 9,2 % après impôts au 31 décembre 2008.

## UNE ÉTAPE IMPORTANTE : PREMIERS DROITS DE RACHAT APRÈS SEPT ANNÉES DE DÉTENTION

Novembre 2008 a marqué le début des rachats potentiels d'actions acquises lors de la première période de capitalisation qui s'est terminée le 31 décembre 2001. À la fin de l'exercice, près de 20 % des 79,0 M\$ d'actions émises en 2001 ont été rachetées. C'est donc dire qu'une majorité d'actionnaires ont décidé de maintenir leur appui aux PME et coopératives québécoises régionales.

Ceux qui considèrent un rachat doivent être conseillés de façon judicieuse. Les planificateurs financiers et conseillers des caisses prennent en considération les besoins de l'actionnaire ainsi que ses priorités de placement. Sa tolérance au risque, notamment en matière de performance, de fiscalité, de flexibilité et de sécurité, est un élément déterminant dans les projections financières et les conseils proposés.



« Les actions de Capital régional sont achetées pour des considérations fiscales liées au crédit d'impôt. Sur ce point en particulier, un actionnaire comprend bien qu'en réinvestissant son crédit d'impôt, il maximisera sa situation financière. Bref, il s'enrichira.

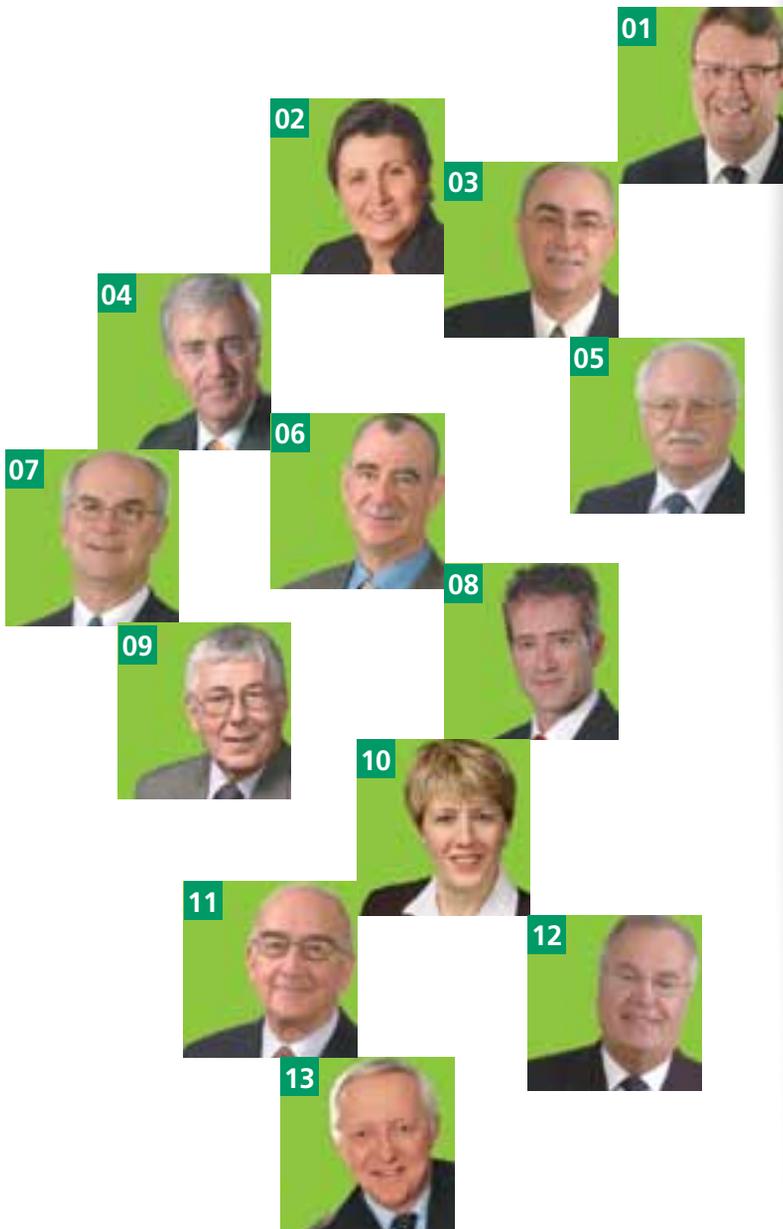
L'achat d'actions de Capital régional doit aussi être positionné avec le membre dans le cadre d'une stratégie de diversification de son portefeuille. Dans la presque totalité des cas, ces actions font partie intégrante du portefeuille *retraite* du membre, et cela, quel que soit son profil d'investisseur. D'ailleurs, la détention des actions pour une période minimale de sept ans, s'inscrit généralement bien dans la perspective à long terme d'un portefeuille *retraite*. Au-delà des caractéristiques et des avantages du produit, ce positionnement doit être bien compris par le membre qui y voit une façon de diversifier ses avoirs. »

### Claude Lanoie

Directeur en finances personnelles  
Caisse populaire Desjardins de LaSalle

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

(AU 12 FÉVRIER 2009)



## 01 ANDRÉ LACHAPELLE <sup>(2) (4)</sup>

Président du conseil d'administration de la Société et Notaire, Étude Gagnon, Cantin, Lachapelle, Sasseville, Éthier, Riopel, Hébert, Lord

## 02 CAROLE VOYZELLE <sup>(2)</sup>

Vice-présidente du conseil d'administration de la Société et Présidente-directrice générale, Parc technologique du Québec métropolitain

## 03 GILBERT BEAULIEU <sup>(4)</sup>

Secrétaire du conseil d'administration de la Société et Administrateur de sociétés

## 04 BRUNO MORIN

Directeur général de la Société et Directeur général, Caisse centrale Desjardins

## 05 LORRAIN BARRETTE, FCA <sup>(1)</sup>

Président, Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda

## 06 ÉVANGÉLISTE BOURDAGES <sup>(3)</sup>

Président, Gestion Bourgade inc.

## 07 SERGE COUSINEAU <sup>(2)</sup>

Directeur général, Caisse Desjardins de Drummondville

## 08 MAURICE DOYON <sup>(3) \*</sup>

Professeur, Université Laval

## 09 CAMILLE FORTIER <sup>(4)</sup>

Administrateur de sociétés

## 10 JOSÉE FORTIN, M.B.A. <sup>(3) \*</sup>

Présidente-directrice générale, Gestion Socpra inc.

## 11 PIERRE GAUVREAU, FCA <sup>(1) (4)</sup>

Administrateur de sociétés

## 12 YVES LAVOIE <sup>(2) \*\*</sup>

Administrateur de sociétés

## 13 HUGUES ST-PIERRE <sup>(1)</sup>

Administrateur de sociétés et Président, MAXXAB

(1) Membre du comité de vérification

(2) Membre du comité exécutif

(3) Membre du comité d'éthique et de déontologie

(4) Membre du comité de gestion des actifs financiers

\* Sortant de charge et éligible à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

\*\* Sortant de charge.

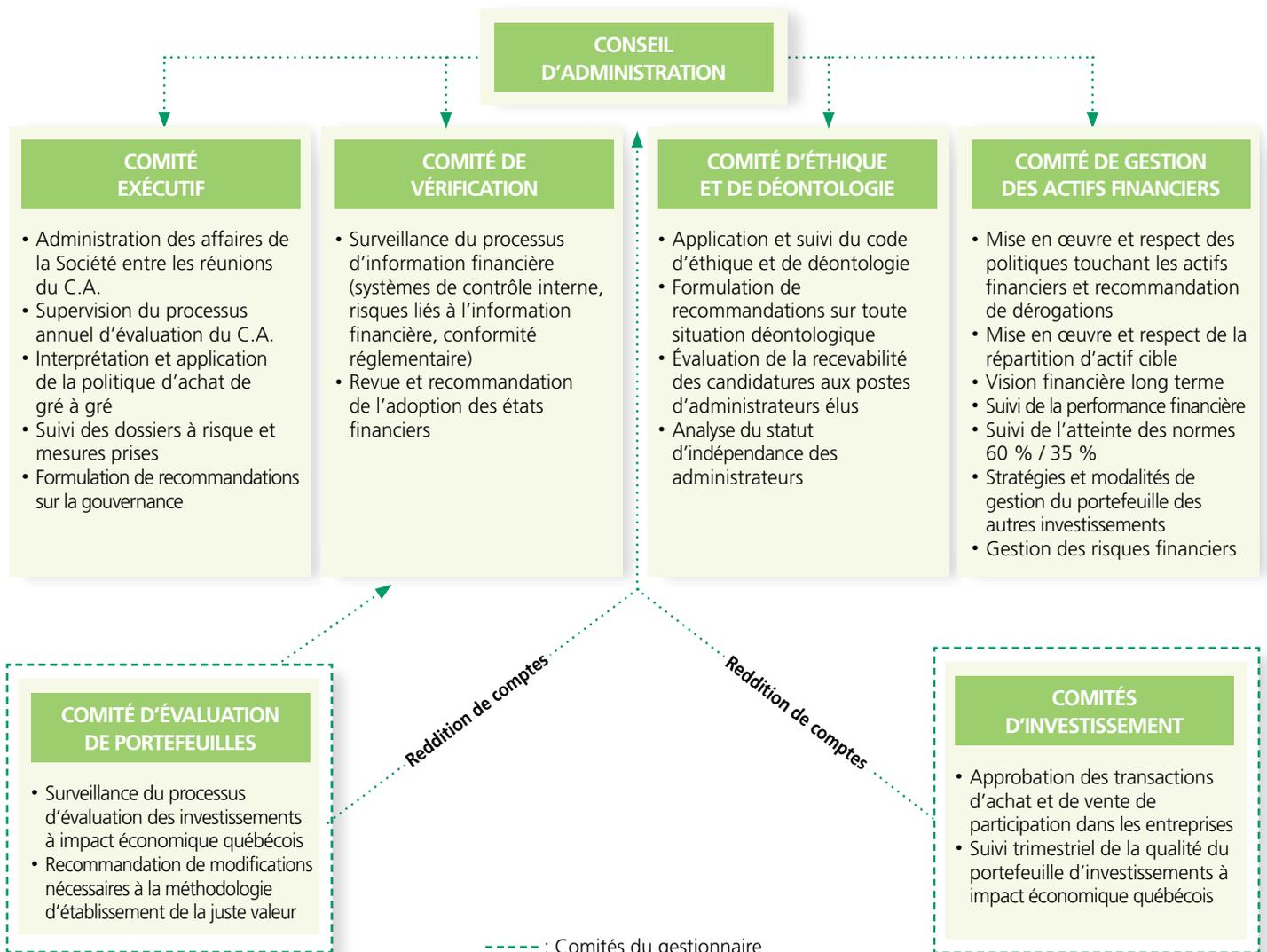
Tous les administrateurs sont nommés ou élus chaque année, conformément à la Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins et aux Règlements généraux de la Société.

# L'AMÉLIORATION CONSTANTE DE LA GOUVERNANCE POUR LE BÉNÉFICE DE NOS ACTIONNAIRES

Dès la création de Capital régional et coopératif Desjardins en 2001, son conseil d'administration, dont 9 membres sur 13 sont indépendants, a mis en place des comités afin de l'assister dans son rôle de surveillance et de contrôle. Ces comités sont composés de membres du conseil d'administration et se répartissent les diverses responsabilités en matière de gouvernance. Le gestionnaire, Desjardins Capital de risque, y est également représenté par les membres de sa direction qui assistent aux réunions et rendent compte à fréquence régulière des activités imparties.

Depuis 2005, le conseil d'administration et les comités dont il a la responsabilité sont régis par une politique de gouvernance permettant d'encadrer les décisions puisqu'elle désigne l'ensemble des mesures et des règles qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de la Société. Outre les comités d'investissement, Desjardins Capital de risque en tant que gestionnaire, a initié la mise en place du comité d'évaluation de portefeuilles.

Déjà en 2008, dans un souci de saine gestion, l'ensemble de la gouvernance a été actualisé et a mené au remplacement du comité de placements par le comité de gestion des actifs financiers. Ce dernier a pour mandat de s'assurer que la stratégie d'investissements à impact économique québécois et celle relative aux autres investissements soient entièrement en ligne avec la mission première de la Société. Ce comité se voit donc attribuer la responsabilité de la gestion globale des risques financiers.



# RENSEIGNEMENTS

## SERVICE AUX ACTIONNAIRES

Capital régional et coopératif Desjardins  
2, complexe Desjardins  
C.P. 790, succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1B9  
Tél. : 1 888 522-3222  
capital.regional@dcrdesjardins.com

## REGISTRAIRE ET AGENT DE TRANSFERTS

Fiducie Desjardins  
1, complexe Desjardins  
C.P. 34, succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1E4

## VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Comptables agréés

## INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Caisse centrale Desjardins  
Valeurs mobilières Desjardins

## VENTE DES ACTIONS DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS

Réseau des caisses Desjardins du Québec

## GESTIONNAIRE

Desjardins Capital de risque  
2, complexe Desjardins, bureau 1717  
C.P. 760, succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1B8  
Tél. : 514 281-7131  
Sans frais : 1 866 866-7000, poste 7131  
info@dcrdesjardins.com

## LES ENTREPRENEURS À LA RECHERCHE DE CAPITAL PEUVENT S'ADRESSER À L'UN DE NOS BUREAUX DANS LES RÉGIONS SUIVANTES :

Abitibi-Témiscamingue	Lanaudière
Bas-Saint-Laurent	Laval/Laurentides
Capitale-Nationale	Mauricie
Centre du Québec	Montréal
Chaudière-Appalaches	Montréal
Côte-Nord	Nord-du-Québec
Estrie	Outaouais
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les coordonnées de nos bureaux peuvent être obtenues en téléphonant au 514 281-7131 ou 1 866 866-7000, poste 7131, ou en consultant notre site Internet à [capitalregional.com](http://capitalregional.com)

Ce rapport d'activités a été réalisé sous la direction de la vice-présidence, Planification et communications et la vice-présidence, Finances et évaluation du portefeuille de Desjardins Capital de risque.

Conception graphique et photogravure : Pénéga communication inc.

Ce rapport d'activités est disponible sur le site Internet de Capital régional et coopératif Desjardins : [capitalregional.com](http://capitalregional.com)

Copies of the English edition of this Activity Report may be obtained upon request.

Logo FSC à insérer par l'imprimeur

Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, Procédé sans chlore, ainsi que FSC Recyclé et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz. Encres végétales.

Engagé envers le développement durable, le Mouvement Desjardins privilégie l'utilisation de papier produit au Canada et fabriqué dans le respect de normes environnementales reconnues.



Téléphone  
**1 888 522-3222**  
Télécopieur  
**514 281-7808**

2, complexe Desjardins  
C.P. 790, succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1B9

Internet  
[capitalregional.com](http://capitalregional.com)